



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

PRÉ-REQUIS

- Être membre du CHSCT nouvellement désigné ou bien n'ayant jamais eu de formation

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Situer et s'approprier les droits et devoirs du CHSCT dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels pour la protection de la santé et sécurité au travail et l'amélioration des conditions de travail.
- Acquérir les outils de compréhension, analyse du travail.
- Acquérir la méthodologie et les outils pour mener les activités inhérentes au CHSCT avec efficacité.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Les fonctions du CHSCT et la mise en œuvre de la mission

- Le rôle et les missions, le périmètre d'action du CHSCT
- Les activités du CHSCT
 - définition du champ d'action
 - les modes d'action
- Le fonctionnement et l'organisation du CHSCT
 - moyens humains
 - moyens matériels
 - moyens documentaires
 - les clés pour une communication réussie

2. Activités du CHSCT : méthodes et outils pour agir

- Analyser une situation de travail
- Réaliser des inspections et analyser les risques
- Participer à la démarche de prévention

Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

Durée : 3 jours si - de 300 salariés/ 5 jours si + de 300 salariés

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DE DORDOGNE

Sophie FERRAGGI
Conseillère en Formation
Professionnelle
sophie.ferraggi@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 02 75 02
06 30 52 75 43

David POTTER
Coordonnateur Pôle Santé 24
pole.sante24@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 02 75 02